



Newsletter n°3 – Mars 2020



## 1. À partir de Mars 2020 : Lancement du bureau d'appuis juridique EMR-EYES

En Mars 2020, le bureau d'appuis juridique EMR-EYES – représenté par Madame Isabelle HOCK, juriste du bureau commun EMR-EYES – lancera son offre de service pour des consultations juridiques.

Le projet EMR-EYES, lancé sur une initiative du Gouverneur de la Province de Liège, est un projet de coopération transfrontalière qui poursuit l'objectif ambitieux de renforcer la sécurité au sein de l'Euregio Meuse-Rhin dans la lutte contre la criminalité organisée.

Pour atteindre l'objectif précité, la première priorité est de renforcer et d'étendre, dans la limite du cadre légal, l'échange d'informations et la coopération entre les acteurs de prévention et de sécurité. Aussi, EMR-EYES s'adresse-t-il à la Police, à la Justice, aux Autorités administratives, autant qu'aux acteurs du secteur de la prévention en EMR.

Dans cette optique et afin que chacun puisse avoir une vision claire et documentée des possibilités et restrictions qui découlent des législations pertinentes en matière d'échange d'informations entre les autorités dans les 3 états de l'EMR, un appel d'offre en vue de l'établissement d'un vademecum de législation comparée a été lancé en

janvier 2020. Celui-ci constituera pour tous les acteurs concernés un mode d'emploi qui permettra d'avoir une vision précise des possibilités et limites qui s'imposent en matière d'échange d'information, de même que de ce qu'ils peuvent être en droit de recevoir comme données de la part de leurs interlocuteurs et/ou homologues de l'autre côté des frontières eurégionales.

De plus, à partir de Mars 2020 et pour la durée du projet EMR-EYES, la juriste du bureau commun se tiendra à disposition de toutes les autorités et organismes dont l'activité s'appuie sur l'échange d'informations pour rendre un avis juridique sur toutes questions qui pourraient se poser en matière d'échange d'informations (tant en droit national qu'au regard des traités de coopération policière et des accords de Schengen et Prüm). Les avis seront rendus dans les 3 langues de l'EMR.

Auteur :  
**Isabelle HOCK**  
Juriste EMR-EYES



## 2. Informations concernant la formation avec Prof. Mathieu Guidère sur la psychocriminalité à Verviers

Dans le cadre du projet INTERREG EMR-EYES, la ville de Verviers a organisé, en date du 18 septembre 2019, une formation avec Prof. Mathieu Guidère sur « la psychocriminologie appliquée au radicalisme violent » à l'hôtel Van der Valk à Verviers.

### ***Qu'est-ce que la psychocriminologie appliquée au radicalisme violent ?***

La psychocriminologie appliquée au radicalisme violent étudie le fonctionnement des individus radicalisés ainsi que les liens entre délinquance et radicalisation du point de vue psychologique et comportemental. Elle examine également les aspects relatifs à la santé mentale des individus ayant perpétré des attentats terroristes ou des actions violentes particulièrement choquantes (décapitation, égorgement, démembrement, etc.).

La psychologie de la radicalisation s'intéresse ainsi à l'ensemble des écarts à la loi et aux codes de conduite admis en société. Cela concerne notamment les injures, les incivilités, les violences, les maltraitements, les actes délinquants, les crimes de sang, les crimes de guerre, les crimes sexuels. Elle analyse le rapport du sujet radicalisé avec les éléments de son environnement familial, social et institutionnel, mais aussi les dynamiques de passage à l'acte, la construction

subjective de sens et le rapport aux victimes (regrets, excuses, repentir, honte, etc.).

L'expertise spécifique en la matière concerne le « profilage psychocriminologique », fondé sur l'analyse du discours et du comportement des individus radicalisés. Ce profilage est une méthode permettant à des enquêteurs spécialistes de déterminer le profil psychologique d'un individu radicalisé ou en cours de radicalisation c'est-à-dire qui n'a pas encore commis des actions violentes. Ce profilage est réalisé en amont par rapprochement de données recueillies et des faits observés concernant les personnes radicalisées.

### ***Qui est Prof. Mathieu GUIDERE ?***

Mathieu GUIDERE est Professeur à l'Universités Paris VIII depuis 2016. Il a été tour à tour Professeur d'intelligence culturelle à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (2003-2007), Professeur de veille stratégique à l'Université de Genève (2007-2011) et Professeur d'islamologie à l'Université de Toulouse II (2011-2015). En 2015, il a été nommé Expert principal de l'Union Européenne pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (programme PPREV-UE). En 2017, il a été nommé Expert Senior des Nations Unies (UNOWAS) pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Maghreb et au Sahel. En 2018, il a été nommé Directeur de recherches à l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, Paris, France), en charge de l'évaluation de la dangerosité des combattants revenants de Syrie et d'Irak. Il est enfin l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur le

terrorisme et l'extrémisme dans le monde arabe et musulman.

### ***Les participants de la formation et leur feedback.***

Le public présent lors de cette formation était varié. Il était notamment composé de responsables des zones de police locale, la police fédérale, l'Ocam, les communes, les services de protection de la jeunesse (SAJ, SAMIO, AMO), des employés de la prison de Lantin, des services d'aide aux justiciables et des assistants en Maison de Justice.

Le public a apprécié la qualité de l'orateur qui par ses connaissances et sa pédagogie a su transmettre les éléments-clé de la psychocriminologie appliquée au radicalisme violent de façon claire et efficace. De plus, cette formation était basée sur les derniers travaux de Monsieur Guidère à l'INSERM. Ainsi, les éléments apportés étaient novateurs et amenaient des informations nouvelles par rapport à ce que le public a l'habitude d'entendre dans les autres formations/conférences. Ces résultats étaient en quelque sorte « inédits ».

La fiabilité des résultats des recherches menées à l'INSERM a également été appréciés par les participants. En effet, les professionnels de la lutte contre le radicalisme violent savent à quel point nous manquons d'empirisme et de recul sur le profilage des personnes radicalisées. Or, les résultats de l'étude menée par Monsieur Guidère reposent sur l'analyse de plus de 11.000 cas, ce qui en fait à ce jour une base de données inédite.



Auteur :  
**Charlotte Remacle**  
Ville de Verviers



### 3. Invitation à l'évènement du projet CSIL-R-2019 le 23 mars à 14h

Dans le cadre du projet EMR-EYES, la mise en place d'une « plateforme RAD », ainsi que l'organisation de « formations et colloques » font parties des outputs à atteindre. Pour cela, une collaboration entre le projet EMR-EYES et les CSIL (cellules de sécurité intégrales locales en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme) est actuellement en cours de réalisation. En cette occasion, le projet EMR-EYES vous transmet l'invitation à l'évènement du projet CSIL-R-2019 organisé par le Service public de Wallonie.

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que cet évènement sera uniquement délivré en français. Aucune traduction simultanée ne sera disponible ce jour.

Madame Sandrine DEBUNNE, référente Radicalisme du Service public de Wallonie, a le plaisir de vous inviter le **lundi 23 mars à 14h à un évènement du projet CSIL-R 2019 qui aura lieu dans les locaux du SPW IAS situés Avenue Gouverneur Bovesse 100, 5100 Jambes.**

La Directrice Générale du SPW IAS, Madame Françoise LANNOY, ouvrira la séance.

Vous aurez ensuite l'occasion d'assister à une présentation de l'outil pédagogique Alvéole de soutien à l'analyse d'études de cas de radicalisation menant à la violence par Monsieur Philippe Massay, Directeur du CAPREV.

La Sûreté de l'Etat et l'OCAM interviendront ensuite pour faire un état des lieux de la situation sur les extrémismes de droite en Belgique.

L'évènement se terminera par un échange et un moment convivial agrémenté de quelques délices sucrés.

Cette séance sera aussi l'occasion de vous préciser les modalités pratiques d'organisation des comités d'accompagnement.

Pouvez-vous confirmer votre participation en précisant le nombre de personnes **avant le 16 mars à midi en écrivant à l'adresse suivante :**

[evenements.dgo5@spw.wallonie.be](mailto:evenements.dgo5@spw.wallonie.be)

Afin de préparer une analyse du projet, **les fonctionnaires des communes qui ont été subventionnés dans le cadre de l'appel à candidatures CSIL-R sont priés de remplir une enquête.** Cliquez [ici](#) pour compléter l'enquête.

Si vous n'avez de compte microsoft, vous pouvez vous en créer un gratuitement.

Pour toute autre information relative à ce projet n'hésitez pas à contacter Sandrine DEBUNNE.

#### COORDONNÉE DE CONTACT :



Sandrine Debunne  
Réfèrent·e Radicalisme  
**Service public de Wallonie**  
**intérieur action sociale**  
Avenue Gouverneur  
Bovesse 100, 5100  
Jambes  
Tél. : +32 (0)81 327 216  
[www.wallonie.be](http://www.wallonie.be)  
**N° vert : 1718 - 1719**  
(Pour les germanophones)



Newsletter n°3 – Mars 2020

## AGENDA

### Mars 2020 :

- Lancement du bureau d'appuis juridique EMR-EYES
- Kick-off des groupes de travail en matière d'/de :
  - ANPR
  - Signalement
  - Etude effet frontière et baromètre de la criminalité

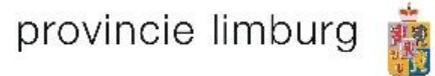
**Juin 2020 :** Publication de la Newsletter n°4

## CONTACT

### Bureau commun EMR-EYES

Liège Airport  
Rue de l'Aéroport – Building 36, Box 11  
B-4460 Grâce-Hollogne (BE)

Email : [emr.eyes@provincedeliege.be](mailto:emr.eyes@provincedeliege.be)  
Site web : [www.provincedeliege.be/fr/emr-eyes](http://www.provincedeliege.be/fr/emr-eyes)



OPENBAAR MINISTERIE

